

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Contrat de déneigement Lavaltrie prend les grands moyens!

Lavaltrie, le 2 février 2016 — La Ville de Lavaltrie procèdera, dans un avenir rapproché, à un appel d'offres pour le contrat d'entretien hivernal des rues, trottoirs et stationnement incitatif de son territoire. La période couverte par le contrat sera de deux ou quatre ans, selon l'option qui sera retenue par le conseil municipal.

D'importantes modifications sont apportées au devis afin de permettre d'élargir le bassin d'entrepreneurs qui pourront soumissionner pour ce contrat :

- L'entreposage des équipements nécessaires à la réalisation du contrat, qui devait respecter un rayon maximal de cinq kilomètres des limites de la Ville, sera dorénavant permis dans un rayon de vingt-cinq kilomètres des limites du territoire lavaltriois;
- L'entreposage de la réserve d'abrasif, qui devait également respecter cette limite de cinq kilomètres des limites de la Ville, pourra être localisé à l'intérieur d'un rayon de dix kilomètres de ces limites.

Par le biais de la fixation de ces nouvelles limites, le conseil municipal vise à permettre à un plus grand nombre d'entrepreneurs de présenter des offres de services tout en s'assurant que ces derniers seront en mesure de remplir les obligations de délais d'exécution de travaux prévus au contrat.

- 30 -

Source : Mélanie Roch
Agente de communication
Ville de Lavaltrie
450 586-2921, poste 2249
mroch@ville.lavaltrie.qc.ca